

# MÉMOIRE D'AVENIR

LE JOURNAL DES ARCHIVES NATIONALES

n° 27  
JUILLET - SEPTEMBRE  
2017



➔ **DOSSIER**

NOUVEL INVENTAIRE  
**L'OPÉRA-COMIQUE**

*Trois cents ans de créations théâtrales*

Je suis très heureuse de placer ce numéro sous le signe de notre projet scientifique, culturel et éducatif. Notre premier PSCE s'achève, tandis que se met en place celui de la période 2017-2020.

Le premier a été élaboré dans le contexte des profondes transformations que connaît le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche et des rapprochements importants qui se sont faits avec les institutions culturelles.

Il a donc été notamment l'occasion d'étendre, de structurer et de systématiser nos partenariats et d'ouvrir nos riches ressources archivistiques à d'autres domaines de la recherche. C'est ce dont témoignent, dans ce numéro, nos collègues du Centre de recherche du château de Versailles, ou encore des universités Paris 8 ou Paris 1-Panthéon-Sorbonne, dans les domaines du numérique, de l'histoire de l'art et du patrimoine, de la sociologie et de l'histoire, de la création artistique ou encore de la philosophie.

Notre nouveau PSCE est un projet de transition qui débouchera sur le déploiement des Archives nationales sur deux sites, compte tenu de la fermeture d'ici 2020 du site de Fontainebleau, la transformation et la modernisation du site historique de Paris et le développement du site de Pierrefitte-sur-Seine.

Le numérique en sera le fil rouge, au cœur des réflexions et des réalisations de l'institution, le levier de cette politique étant l'archivage électronique avec la mise en place de notre plate-forme et programme d'archivage électronique (ADAMANT).

Notre préoccupation constante sera de développer l'accès à nos ressources, tant papier que numériques, et de mieux adapter nos offres à nos différents publics, dans une démarche résolument participative et ouverte, avec, à la fois, la mise en place d'un comité des usagers des Archives nationales et le développement de plusieurs projets participatifs d'indexation et de transcription collaborative.

Ce numéro est par ailleurs aux couleurs de l'éducation artistique et culturelle, avec notamment la programmation de deux ateliers-concerts exploitant les sources archivistiques pour faire acte de création autour de l'univers concentrationnaire nazi ; aux couleurs également des partenariats et de l'innovation : renforcement de notre partenariat avec l'Association des archivistes français, expériences de « e-learning » du service éducatif, ouverture de la plate-forme *Memoloi* autour des grandes lois du patrimoine culturel, ou encore le beau projet porté avec la Fondation Napoléon autour des dessins et plans de la Secrétairerie d'État.

Les fonds d'archives seront également au rendez-vous, révélant leur diversité et leur richesse : politiques avec l'entrée du fonds de la Nouvelle Action royaliste, économiques avec les premières valorisations autour du fonds Turgot, artistiques avec les fonds de l'Opéra-Comique, patrimoniaux avec les plans et les dossiers de restauration des cathédrales, ou encore mémoriels avec les fonds des dommages de la Première Guerre mondiale.



**Françoise Banat-Berger,**  
directrice des Archives nationales

## Festival « Les Traversées du Marais »

SITE DE PARIS  
9 et 10 septembre



Studio Brynjar & Veronika.  
The Circle Flute, 2016 © Emile Barret, 2016

Le thème de la troisième édition du festival *À contretemps* se veut une invitation à ralentir, flâner et s'accorder une pause en cette période de rentrée.

Cette année, les Archives nationales accueillent une œuvre produite par la Fondation Galeries Lafayette, *Circle Flute*, flûte circulaire produite par le studio Brynjar & Veronika. De 2,5 mètres de diamètre, elle se compose de quatre flûtes traversières, reliées par des tubes de jonction.

Jouée par quatre flûtistes, autour de Sophie Deshayes, du conservatoire d'Aubervilliers-La Courneuve, cette constellation de savoir-faire et le mécanisme associé permettent aux artistes d'atteindre de nouvelles dimensions acoustiques.

Programme sur [www.archives-nationales.culture.gouv.fr](http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr)

## C'est mon patrimoine

Développer le goût du patrimoine et des pratiques artistiques, enrichir les connaissances, comprendre l'intégration d'un lieu patrimonial dans son environnement géographique et culturel : tels sont les principaux enjeux de cet appel à projets national (anciennement *Les Portes du temps*). Les Archives nationales proposent trois ateliers autour de l'œuvre de Mathieu Pernot : *En avion au-dessus de...*, *Dialogue entre Mathieu Pernot et le fonds LAPIE*. Pauline Rousseau pour la photographie, Pierre-Laurent Daures pour la bande dessinée et Agathe Pfauwadel pour la danse, entraîneront les jeunes participants dans une découverte des Archives nationales par la pratique artistique durant les vacances scolaires d'été et de la Toussaint.

Renseignements : [anne.rousseau@culture.gouv.fr](mailto:anne.rousseau@culture.gouv.fr)



© Arch. nat.





**Cathédrale Notre-Dame de Bayeux. Vitrail de la chapelle de Saint-Contest, [1841].** CP/F/19/7628, plan 1 © Arch. nat.

## La restauration des cathédrales

Les Archives nationales conservent, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, un important fonds produit par la direction des Cultes, successivement rattachée aux ministères de l'Intérieur, de la Justice et de l'Instruction publique. La sous-série F/19 regroupe ainsi, en particulier pour la période du Concordat (1802-1905), des archives relatives aux relations entre les Églises et l'État, à l'administration et au contrôle de la vie religieuse, des dossiers de carrière (curés, évêques,

pasteurs, rabbins, etc.), mais aussi des archives sur les travaux entrepris sur les édifices religieux.

Depuis 2013, les dossiers de travaux des cathédrales (cotes F/19/7577 à F/19/7926) font l'objet d'un vaste chantier... archivistique. Entretien courant, chantiers de restauration d'envergure (Reims, Évreux), reconstructions (Marseille, Gap) : ce sont au total 87 cathédrales de France métropolitaine et d'Algérie (Alger et Oran) qui sont concernées.

Les quelque 2900 plans et dessins, 324 photographies et un daguerréotype présents dans les liasses ont été intégralement décrits et extraits pour la plupart en raison de leur format. Restaurés progressivement avant numérisation, ils sont désormais conservés dans des conditionnements adaptés.

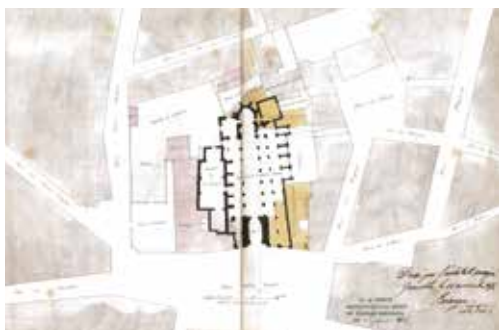
L'inventaire des documents figurés est consultable dans la salle des inventaires virtuelle : recherche « plans cathédrales ». Les photographies numérisées sont consultables en ligne ; la numérisation des plans est, quant à elle, programmée dans les campagnes 2017-2018.

Ce premier inventaire sera prochainement suivi de la publication de celui des dossiers de travaux eux-mêmes portant sur les cathédrales d'Agen à Évreux (F/19/7577 à F/19/7703).

Programme sur [www.archives-nationales.culture.gouv.fr](http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr)



**Valence. Restauration de la cathédrale Saint-Apollinaire, par Séraphin Médéric Mieusement, 1884.** Archives nationales, F/19/7915, photographie 1. © Arch. nat.



**Grenoble. Projet de dégagement des abords de la cathédrale Notre-Dame, 1854.** F/19/7713, plan 26. © Arch. nat.

## Historia

N'oubliez pas notre rendez-vous mensuel dans le magazine *Historia* à la rubrique *L'inédit du mois* !



© Arch. nat.

## Les Journées européennes du patrimoine

16-17 SEPTEMBRE

Cette année, cette manifestation est placée sous le thème de la jeunesse. Deux jours durant, les Archives nationales ouvrent les portes des deux sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine et proposent visites des bâtiments et des magasins, démonstrations des ateliers de conservation et de restauration, ateliers en direction du jeune public, expositions, installation participative à Pierrefitte-sur-Seine. Une belle occasion de venir découvrir gratuitement les arcanes des archives et l'architecture majestueuse qu'elle soit patrimoniale ou résolument contemporaine, où se déploient les activités de cette institution de plus de 200 ans. À Pierrefitte-sur-Seine, la compagnie La Communauté inavouable présentera son installation participative « Un musée de théâtre »

Programme sur [www.archives-nationales.culture.gouv.fr/](http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/)

## Le comité des usagers des Archives nationales

Les Archives nationales connaissent de profondes transformations (transformation numérique, évolutions législatives et réglementaires, enjeux liés à l'accès aux archives et aux données, développement des publics, évolutions structurelles).

Dans ce contexte, il était essentiel d'instaurer une instance de dialogue avec les différentes communautés d'usagers, afin de recueillir leurs avis et leurs suggestions et pouvoir ainsi mieux adapter les offres de l'institution à leurs besoins, qu'il s'agisse du fonctionnement des salles de lecture, des ressources mises en ligne dans la salle des inventaires virtuelle, de la programmation scientifique et culturelle, des modalités d'accès aux archives, des usages participatifs.

C'est dans ce contexte qu'un comité des usagers des Archives nationales a été mis en place. Composé de chercheurs de plusieurs disciplines et travaillant sur des périodes différentes, de généalogistes, de professionnels de la culture, d'usagers des réseaux, fréquentant les sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine, il s'est réuni pour la première fois le 27 avril 2017.

## L'OPÉRA-COMIQUE : UN NOUVEL INVENTAIRE POUR FÊTER TROIS CENTS ANS DE CRÉATIONS THÉÂTRALES

par Émeline Rotolo, département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales



Livret manuscrit de *Guillaume Tell*, 1828. AJ/13/1092. © Arch. nat./pôle image

Depuis le 24 avril 2017 la troisième plus ancienne scène de France, après l'Opéra national et la Comédie-Française, reprend vie après vingt mois de travaux. Des débuts chaotiques en 1715 au sein de l'enclos de la foire de Saint-Germain à l'érection en théâtre national par le décret du 20 novembre 2004, l'identité du théâtre s'est construite grâce à un répertoire sur mesure qui inaugure un genre nouveau éponyme, alternance de scènes chantées et dialoguées.

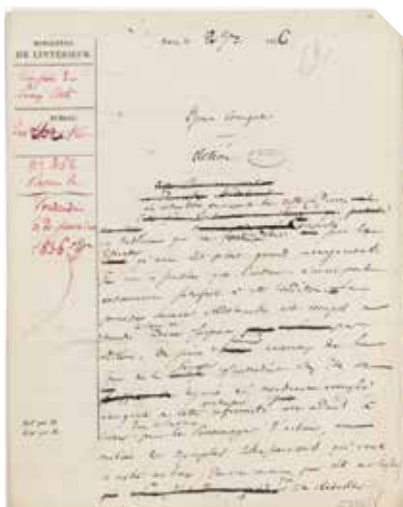


Dessin du costume de Vizentini, rôle de Pieffer pour *Guillaume Tell*, sans date. CP/AJ/13/1282. © Arch. nat./pôle image

Afin de préparer son tricentenaire l'Opéra-Comique a bénéficié en 2013 d'une partie des crédits du plan de numérisation du patrimoine et de la création, coordonné par le département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie [DREST] du ministère de la Culture et de la Communication, dans le but de reconstituer virtuellement ce répertoire spécifique éparpillé entre plusieurs institutions. Le portail *Dezède* propose en ligne un dossier dédié aux archives de l'Opéra-Comique qui permet une recherche plein texte dans des notices ordonnées par ordre alphabétique des noms d'œuvres ou chronologique par date de création mondiale. Les ressources mises à disposition par cette interface rapprochent les fonds des Archives nationales et

les archives alors conservées dans les murs du théâtre comprenant des programmes et brochures (1911-2007), des affiches (1985-2007) et des photographies du début du xx<sup>e</sup> siècle. La contribution des Archives nationales – près d'un tiers des fonds numérisés – couvre la période de 1800 à 2012 et est également accessible *via* un nouvel inventaire méthodique détaillé regroupant livrets manuscrits (AJ/13 et F/18) et procès-verbaux (F/21) allant de 1788 à 1867, ainsi que 90 affiches et 60 dessins concernant la Restauration (CP/AJ/13).

Ces manuscrits numérisés perpétuent la transmission de la mémoire de ce répertoire qui s'est largement diffusé et a influencé toute une création théâtrale en région et à l'étranger. Ils permettent de redécouvrir des chefs-d'œuvre tels que le drame de *Guillaume Tell* créé en avril 1791 d'après un livret de Michel Jean Sedaine et la composition d'André Grétry ; ils nous plongent dans les coulisses du théâtre face aux ratures et reformulations issues de la censure et des répétitions : ainsi, dans le livret d'*Actéon* d'Eugène Scribe, les modifications portées dans la version préparatoire et dans la version définitive des censeurs (procès-verbal de censure du 22 janvier 1836) visent à éliminer toute interprétation équivoque afin de garder décence et convenance ; enfin la série des dessins de costumes documente l'élaboration de la conception visuelle des mises en scène.



Pièce du brouillon du procès-verbal de censure d'*Actéon*, 22 janvier 1836. F/21/968/2. © Arch. nat./pôle image

Voir : [www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/1R/FRAN\\_IR\\_054745](http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/1R/FRAN_IR_054745)

## VIE DE FONDS

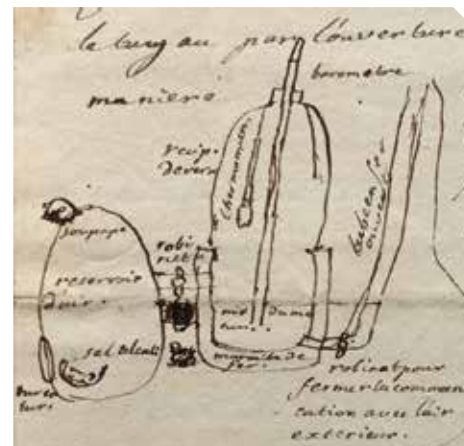
# PAPIERS TURGOT : AUX SOURCES DE L'HISTOIRE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

par Alexis Douchin, département des Archives privées

**A**cquis par l'État grâce au mécénat de la Banque de France, le fonds Turgot est entré aux Archives nationales en 2015. Ces documents se rapportent aux activités exercées par les membres de cette famille et à la gestion des biens qu'ils ont possédés (du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle). Au sein de ce fonds, les papiers de l'économiste et ministre Turgot (1727-1781) et de son frère, le chevalier Turgot (1721-1789) forment un ensemble original, unique et d'un intérêt exceptionnel. Ces archives permettent de retracer non seulement le travail de l'administration et la carrière des deux frères, mais aussi leur activité savante. Elles dévoilent leurs centres d'intérêt très divers (philosophie, lettres classiques et modernes, langues, sciences naturelles, etc.), leur travail d'écriture (documentation, plans, brouillons, versions successives des manuscrits), leurs réseaux et leurs engagements (correspondance).

Les documents relatifs à la famille et aux activités personnelles des Turgot ont été classés et inventoriés en priorité. Le département des Archives privées a travaillé en partenariat avec la mission pour les Archives privées des Archives de France et avec le département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, de manière à faire connaître et à ouvrir ces sources aux chercheurs le plus rapidement possible.

Les papiers du grand Turgot ont pu être numérisés et mis en ligne dès mai 2016. En 2017, quelques documents ont été présentés à l'Institut national du patrimoine lors des conférences des Trésors du patrimoine écrit (16 mai). Deux journées d'étude ont par ailleurs été organisées aux Archives nationales dans le cadre des Ateliers Campus Condorcet sur le thème « Mondialisation, science et économie au siècle des Lumières » (19-20 juin). Elles



Manipulation du thermomètre, « mauvais dessin » autographe de Turgot. 745AP/39. © Arch. nat.

ont montré tout l'intérêt des papiers Turgot pour renouveler l'histoire des sciences économiques par une relecture critique des archives. Le classement du fonds se poursuivra dans les mois à venir. En 2018, se tiendra un colloque international sur « Les mondes de Turgot » (11-12 octobre).

## LES DOMMAGES DE GUERRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE (AJ/28)

par Michèle Conchon, département de l'Exécutif et du Législatif

**L**es dossiers individuels de dommages subis durant la Première Guerre mondiale constituent un ensemble considérable, tant en quantité (1037 articles, environ 25 000 dossiers) que par l'intérêt qu'ils présentent pour la recherche historique et la généalogie. Ils concernent en premier lieu les départements envahis du Nord et de l'Est de la France, mais aussi Paris et la région parisienne (bombardements de 1914 et 1918). On y trouve également des dossiers pour des biens situés dans des régions françaises bien éloignées du front : la législation sur les dommages de guerre a, en effet, pris en compte les accidents survenus dans les usines travaillant pour la Défense nationale. Certains

dossiers concernent les dommages subis par les Français à l'étranger durant le conflit : institutrices françaises en Russie ou Français établis en Turquie. Les dommages décrits sont immobiliers ou mobiliers et vont de la perte d'une bicyclette, de simples bris de vitres à Paris à la destruction de châteaux ou d'usines. Les dommages subis par la batellerie sont également très bien représentés. Le contenu des dossiers est essentiellement textuel (formulaires, jugements, devis, tableaux récapitulatifs, etc.), mais les pièces justificatives à l'appui des demandes d'indemnité y sont nombreuses et on peut y trouver des plans, des photographies, des cartes postales. La description détaillée de ces 25 000 dossiers est désormais



Château de Sorel à Orvillers-Sorel (Oise) appartenant à François de Bardou de Segonzac en 1922. AJ/28/530, dossier 2647 B. © Arch. nat./pôle image

accessible grâce à un instrument de recherche publié dans la salle des inventaires virtuelle et une base de données interrogeable en salle des inventaires.



## UNE RÉVOLUTION DANS LE ROYALISME

par Christophe Barret, département de l'Action culturelle et éducative



Affiche publicitaire pour le bimensuel *Royaliste*.  
219/AS\_portefeuille © Arch. nat./pôle image

**Le fonds de la Nouvelle Action royaliste (219AS) entre aux Archives nationales. Il éclaire l'histoire d'une formation politique originale, née au lendemain de Mai 68.**

En avril 1971, Bertrand Renouvin, Yvan Aumont, Gérard Leclerc, avec d'autres cadres et militants de l'Action française, appellent à « un mai royaliste ». Ils font scission et fondent la Nouvelle Action française [NAF]. Il s'agit, pour eux, de rompre avec la sclérose du vieux mouvement. Leur formation est encore très antigauilliste et réactionnaire. Mais, très vite, ces militants sont qualifiés de « mao-maurassiens » par une extrême droite qui ne pardonne pas la trahison. Surtout, le rapprochement avec le comte de Paris (1908-1999), qui avait rompu avec l'Action française dès l'entre-deux-guerres, et le sens de la responsabilité politique qu'impose la candidature de Bertrand Renouvin à l'élection présidentielle de 1974, préparent une mutation. En 1977, la Nouvelle Action française devient la Nouvelle Action royaliste [NAR]. D'aucuns, dans le sillage d'un Frédéric Grendel, ancien rédacteur en chef de *Notre République*, voient dans le mouvement, qui prône désormais l'établissement de la monarchie constitutionnelle, un héritier du gaullisme de gauche. Trois questions à Bertrand Renouvin.

Quels aspects méconnus de l'histoire de la NAR le fonds déposé aux Archives nationales permet-il aujourd'hui d'éclairer ?

**B. R. :** Les historiens découvriront les relations très étroites entre la NAR et le chef de la Maison de France. Nous avons

préparé pour le comte de Paris un projet de candidature à la Présidence pour 1981, nous avons été associés à la préparation du Millénaire de la France et étroitement mêlés aux conflits internes à la Famille de France. Plusieurs dirigeants de la NAR ont assuré discrètement le secrétariat politique du comte de Paris.

Quelles relations entreteniez-vous avec François Mitterrand, que vous avez soutenu en 1981 et 1988 ?

**B. R. :** Nos relations étaient cordiales. La première fois qu'il m'a reçu, il m'a dit que je représentais la plus ancienne tradition politique de notre pays. J'étais pour lui le représentant du comte de Paris, qu'il connaissait depuis 1937 et pour lequel il avait beaucoup de considération. François Mitterrand était très attentif à la situation de la NAR, non pour son poids électoral, qu'il savait faible, mais pour ce qu'elle symbolisait. C'est pourquoi il souhaitait nous associer étroitement à la majorité présidentielle. Mais les diverses tentatives furent des échecs.

L'historien Pierre Renouvin était votre oncle. Votre père, Jacques Renouvin, est mort à Mauthausen. Pouvez-vous évoquer leur mémoire ?

**B. R. :** J'ai passé chez mon oncle toutes mes vacances d'enfant et d'adolescent. Dès que je me suis engagé en politique, à 16 ans, il m'a considéré comme un adulte et il m'a patiemment expliqué en quoi Maurras se trompait radicalement. Je me rebellai. Il avait raison !

Quant à mon père, je dirai simplement qu'il marque ma vie de manière décisive. Pour un enfant de la Déportation, il n'y a pas de « devoir de mémoire », mais un travail, toujours douloureux, de la mémoire.



La NAR à la Braderie de Lille (1979). 219AS/111 © Arch. nat./pôle image

# DOSSIER

## MUSIQUE ET CRÉATION

### dans l'univers concentrationnaire nazi

par Ludovic Lavigne et Fabien Pontagnier, département de l'Action culturelle et éducative

**En 2016, le service éducatif a accompagné le concours national de la Résistance et de la Déportation [CNRD] en proposant un atelier-concert *Imaginaire musical et Résistance*. Les aspects musicaux du thème du concours, *Résister par l'art et la littérature*, y étaient présentés au public, qui pouvait entendre les messages de résistance, inaudibles quand ils ne sont véhiculés que par les documents. Il concluait un parcours pédagogique des étudiants du conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve [CRR93], conduit avec les Archives nationales, dans le cadre d'un partenariat.**



Affiche de l'Atelier-concert CNRD 2017. © CNRD

Cette expérience ayant rencontré son public, élèves (concourant en particulier) et enseignants, mais également les étudiants participants, beaucoup ont manifesté le souhait qu'elle soit renouvelée. Le service éducatif a donc construit une proposition musicale sur le thème de l'édition 2017 du concours, *La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi*. Il a souhaité aborder cette question sous l'axe suivant : comment les pratiques artistiques ont-elles pu constituer

une réponse et témoigner irréductiblement de l'humanité des détenus dans l'enfer de l'univers concentrationnaire nazi ?

Deux ateliers-concerts en partenariat avec le CRR93 et ProQuartet se sont donc tenus les 30 mai à Pierrefitte-sur-Seine et le 1<sup>er</sup> juin à la mairie du IV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, aussitôt après la Journée nationale de la Résistance. Le programme y a fait une large part aux œuvres musicales interprétées ou créées dans les camps, en s'appuyant sur des documents des fonds des Archives nationales. Il a permis au jeune public d'entendre un large éventail d'œuvres de Viktor Ullmann (1898-1944), d'Émile Goué (1904-1946) ou encore des extraits de l'opérette de Germaine Tillion (1907-2008), écrite à Ravensbrück. Enfin, dans un souci de transmission de la mémoire, il proposait une création du compositeur Pierre Chépélov sur les textes du père Léon Leloir (72AJ/2206), interprétée par 18 collégiens de Stains ayant préparé le concours. Ces derniers concluaient ainsi une année de recherches, centrées sur la confrontation aux

documents d'archives, et de rencontres comme celle du 27 janvier, en présence de M<sup>me</sup> Béatrice Gille, rectrice de l'académie de Créteil, aux Archives nationales, avec M. Fernand Devaux, déporté à Auschwitz dans le convoi des 45 000 du 6 juillet 1942, ou celle du 22 février avec M. Bertrand Herz, déporté à 14 ans à Buchenwald. Ils ont pu bénéficier de l'appui et des ressources de l'Association Buchenwald-Dora, de la Fondation pour la Mémoire de déportation ou du Mémorial de la Shoah, et suivre des ateliers musicaux spécifiques lors de leur visite au camp de Buchenwald, en Allemagne. Ainsi, l'engagement du service éducatif dans ce projet a été l'occasion de renforcer ses partenariats, les liens territoriaux entre les services d'archives et de nouer de nouvelles relations avec des structures culturelles et mémorielles grâce auxquelles des ateliers pédagogiques pourront être construits et proposés prochainement.

*En partenariat avec le CRR93 et ProQuartet-Centre européen de musique de chambre, avec le soutien de la mairie du IV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, direction musicale : Yohann Recoules.*



Panneau 1, mémoires de déportés, réalisé par les élèves de 3<sup>e</sup> du collège Joliot-Curie de Stains pour le CNRD 2017. © CNRD

# REGARDS EXTÉRIEURS SUR LE PROJET SCIENTIFIQUE, CULTUREL ET ÉDUCATIF DES ARCHIVES NATIONALES

par Rosine Lheureux et Françoise Lemaire, chargées de mission pour les partenaires scientifiques et les relations internationales

**Le premier projet scientifique, culturel et éducatif [PSCE] (2013-2016) est arrivé à son terme : structurée autour d'une soixantaine de programmes dont les résultats se lisent à travers l'abondance de nouvelles ressources archivistiques mises à disposition et la diversification de l'offre aux publics, cette démarche a aussi généralisé les collaborations entre personnels des Archives - experts des fonds, des technologies numériques ou de la médiation avec les publics - et équipes de chercheurs dans un large volet de disciplines. Si les Archives nationales y ont gagné en renforcement de leurs compétences scientifiques, en inventivité et en visibilité, leurs partenaires ont aussi découvert de nouvelles manières de conduire leurs recherches.**

**M**athieu da Vinha, directeur scientifique du Centre de recherche du château de Versailles, Projet *VERSPERA*<sup>1</sup>.

« Quand s'est présentée la possibilité de faire le programme *VERSPERA*, je dois avouer un peu mon inquiétude quant à la disponibilité des partenaires. Le projet repose en effet essentiellement sur des fonds qui ne sont pas les nôtres et, pour plus de 80 %, sur des fonds conservés aux Archives nationales. Ces dernières sont sollicitées en permanence par différentes institutions et ont à répondre à des demandes toutes plus diverses les unes que les autres. Mon inquiétude a vite été balayée par l'accueil qu'a reçu ce projet et surtout par l'enthousiasme des personnes auxquelles j'ai eu affaire, malgré un supplément de travail indéniable, la gestion quotidienne de leurs fonds et de leurs différentes activités. De même, les équipes de restaurateurs et de photographes ont-elles aussi été fortement mobilisées. Les échanges intellectuels, l'apport réciproque des connaissances de nos deux institutions – toujours dans la bonne humeur – est un atout important dans la gestion de ce projet qui demande du temps, de la rigueur et de véritables compétences techniques et scientifiques. Dans le cadre de *VERSPERA*, une véritable synergie est née entre les Archives nationales et le Centre de recherche du château de Versailles, tant et si bien que les informations relatives aux plans d'Ancien Régime de Versailles ont été grandement enrichies et le sont encore quotidiennement. »

Éric Bonnet, artiste, directeur du Laboratoire EA 4010 AIAC Arts des images et art contemporain, université Paris 8. Projet *Archives rêvées, mémoires de peintres* (labex Arts-H2H 2016).

« L'exposition *Archives rêvées, mémoires de peintres* (octobre-décembre 2016) a été le fruit d'une collaboration très riche entre institutions, membres fondateurs du labex Arts-H2H. Les partenaires de l'université Paris 8 et du monde de l'art contemporain ont proposé aux conservateurs



Détails de l'exposition *Archives rêvées, mémoires de peintres* qui a eu lieu sur le site de Pierrefitte-sur-Seine. 219AS/111 © Arch. nat./Marius Roselet

des Archives nationales un projet d'exposition d'art contemporain, qu'avec eux, ils ont modelé progressivement et intégré dans la problématique et le contexte des Archives nationales et de son public. L'exposition s'est donc construite dans un dialogue dynamique et complémentaire et la connaissance mutuelle de leurs champs de recherches respectifs et de chaque fonctionnement institutionnel, en intégrant les spécificités propres aux fonctions des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, mais aussi les spécificités de l'espace, du mobilier d'exposition et de la sécurité. La production de cette exposition regroupant 26 artistes est ainsi inédite dans sa forme et dans son contenu ; accompagnée d'un colloque de deux jours, elle a recueilli l'approbation de tous les partenaires concepteurs du projet, des artistes exposés et de leurs amis ; des divers publics invités : celui des Archives nationales, mais aussi celui des étudiants de l'université Paris 8 et d'autres universités, et celui des amateurs d'art contemporain découvrant les Archives nationales ».



Claire Larsonneur, maître de conférences, EA 1569 Transferts critiques anglophones, université Paris 8, Projet *Sujet digital*<sup>2</sup> (labex Arts-H2H).

« La collaboration avec les Archives nationales dans le cadre du colloque *Sujet digital* décliné en quatre sessions entre 2012 et 2015, nous a permis d'élargir le champ de notre réflexion en intégrant une pluralité de thèmes essentiels à qui veut comprendre le champ des nouvelles technologies numériques : citons, par exemple, la question des formats, celle de la migration d'un support à l'autre, celle des choix stratégiques à faire en matière de sélection des objets à archiver ou encore les enjeux de la signature électronique. Le grand hall et l'auditorium sont des lieux non seulement magnifiques, mais extrêmement bien conçus et nous sommes très heureux d'avoir pu y organiser projections d'œuvres numériques et même une exposition interactive, grâce à l'aide très précieuse de toutes les équipes des Archives que nous remercions chaleureusement ».

Franck Jedrzejewski, directeur de programme, Collège international de philosophie ; Diogo Sardinha, chercheur associé de NoSoPhi, université Paris I Panthéon-Sorbonne. Colloque international *La philosophie et l'archive*.

« Qu'est-ce qui fait archive et qui fait l'archive ? Pour quelles raisons archive-t-on un document ? Dans quelles conditions ? Ces interrogations intéressent la philosophie qui travaille avec et sur les archives, comme le prouvent les œuvres de Foucault, de Derrida ou encore celles du groupe réuni autour de Jacques Rancière et de la revue *Les Révoltes logiques*, dans les années 1970 et 1980. Aujourd'hui, la dématérialisation des données, les notions d'archives ouvertes et d'archives vivantes, et la prolifération des données à l'heure de l'archive numérique posent, dans un « trop d'archive », le risque d'un oubli d'archive, antinomique avec le principe premier de l'archive qui est de sauvegarder la mémoire des gens et des États. Pour de multiples raisons, l'archive ne produit pas toujours ce qu'on attend d'elle. Parfois même, certaines archives ne sont pas accessibles (temps de rétention) ou ont été écartées, on ne sait trop pour quelles raisons, tandis que d'autres sont détruites par faits de guerre, négligence, incendie ou catastrophes, volontaires ou « contrôlées », vandalisme... Autant de sujets qui ne peuvent être approfondis que dans le dialogue entre archivistes et chercheurs, comme lors du colloque *La Philosophie et l'archive*, tenu aux Archives nationales les 21 et 22 avril 2016. Un ouvrage issu de la rencontre paraîtra en 2017 dans la collection « La Philosophie en commun »



Conférence du colloque archives et philosophie sur le site de Pierrefitte-sur-Seine. 219A5/111 © Arch. nat./Marius Rosselet

aux éditions L'Harmattan, à Paris. Réunissant les analyses d'une quinzaine de spécialistes de différents pays (États-Unis, France, Italie, Royaume-Uni, Portugal), le recueil est organisé par Franck Jedrzejewski et Diogo Sardinha ».

Sylvain Pattieu, maître de conférences en histoire contemporaine, université Paris 8, Séminaire « Les populations noires en France : du préjugé de couleur à la *color blindness* (xvii<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècle) », animé par Emmanuelle Sibeud (université Paris 8), Audrey Célestine (université Lille 3), Sarah Fila-Bakabadio (université de Cergy-Pontoise), Tyler Stovall (université de Californie, Santa Cruz).

« Depuis quelques années, des travaux étudient les formes de racialisation subies ou revendiquées par certains groupes dans la société française, en particulier par les populations noires. Portés par des historiens, des sociologues et des politistes, ils invitent à analyser les usages sociaux de la notion de race (entendue comme un fait social et non biologique) en France et ils interrogent de façon générale la place à accorder à la « question raciale » dans l'historiographie française. La collaboration avec les Archives nationales se marque par la coorganisation régulière d'un séminaire de recherche consacré à ces

<sup>1</sup> Lancé 2012, porté par la Fondation des sciences du patrimoine, il vise à rendre publics des plans de Versailles sous l'Ancien Régime conservés aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale de France et à l'Établissement public du château de Versailles et à en restituer certains espaces grâce à la modélisation 3D élaborée par le laboratoire Équipes Traitement de l'Information et Systèmes, université de Cergy-Pontoise.

<sup>2</sup> Autour de la question : « *Quelles sont les transformations de la subjectivité qui résultent des technologies digitales depuis l'immédiate après-guerre ?* »

questions. Nos collègues y apportent leur expertise, notamment lors de séances thématiques consacrées à des fonds particuliers. Mener de front questions théoriques et question des sources permet d'interroger les catégories utilisées. Les Archives ont également participé à l'organisation du colloque international *Quels citoyens pour l'empire ?*, ainsi qu'au projet Générations d'Antillais en région parisienne [GARP], issu d'un séminaire de recherche organisé à l'École normale supérieure. Il permet à un groupe d'étudiants et d'enseignants de mener conjointement une étude statistique et qualitative à partir des dossiers

individuels constitués pour les migrants du Bureau des migrations d'outre-mer [BUMIDOM] pendant les vingt ans de son existence. Pour ce projet également le soutien des Archives a été décisif, pour organiser les demandes de dérogation individuelles tout en prenant en compte la dimension collective du projet. L'organisation d'une séance spéciale avec les archivistes a été très profitable aux étudiants. Dans tous ces domaines, il s'agit de mener conjointement, ensemble et non pas côte à côte, réflexion archivistique et scientifique ».

## RÉSEAUX ET PARTENAIRES

### UN RENFORCEMENT DU PARTENARIAT ENTRE LES ARCHIVES NATIONALES [AN] ET L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS [AAF]

par Françoise Banat-Berger, directrice des Archives nationales, et Pierre-Frédéric Brau, président de l'Association des archivistes français



Conférence qui s'est déroulée sur le site de Pierrefitte-sur-Seine.  
© Arch. nat.

**Les Archives nationales et l'Association des archivistes français ont renouvelé et renforcé leur partenariat noué en 2013.**

**Françoise Banat-Berger et Pierre-Frédéric Brau, s'expliquent sur les raisons ayant justifié ce renforcement.**

**T**out d'abord, parce que ce partenariat fonctionne bien et que nous souhaitons prolonger cela. Avec un désir de la part des Archives nationales de partager des savoir-faire et des expériences professionnelles avec l'ensemble des communautés d'archivistes que fédère l'AAF, par exemple dans les domaines de la conservation, de l'archivage électronique ou encore de l'accès aux archives. Cela passe par un renforcement de nos actions de formation avec l'accueil sur le site de Pierrefitte-sur-Seine de formations

de l'AAF, avec des interventions des agents des AN et, dans certains cas, la coconstruction de la formation ; ou encore de participations croisées et facilitées à nos publications respectives ; ou l'élaboration de séminaires communs. Enfin, il y a aussi le souhait partagé et par l'AAF et par les AN que davantage d'agents des Archives nationales adhèrent activement à l'AAF, à la section des archivistes des administrations centrales et des opérateurs de l'État bien sûr, s'engagent et contribuent à ses différents groupes de travail et aux commissions de l'Association !



Affiche d'adhésion de l'AAF. © Arch. nat.



# RÉSEAUX ET PARTENAIRES

## MISE EN LIGNE DU SITE WEB *MÉMOLOI* :

*sources et données pour l'étude des lois sur le patrimoine culturel*

par Florence Clavaud, chargée de mission Référentiels à la direction des Fonds



Copie d'écran de la page de consultation d'une des notices du guide des sources au sein du site web, relative à l'un des documents du corpus *Mémoloi*, daté de 1877, conservé aux Archives nationales dans les fonds de la direction des Beaux-Arts. La vignette donne accès à une visionneuse. Deux liens sont proposés, l'un vers une notice Wikipédia, l'autre vers la notice relative à la direction des Beaux-Arts dans le référentiel des producteurs des Archives nationales.

© Arch. nat.

**Les Archives nationales participent activement depuis plusieurs années au projet *Mémoloi*, lancé par le Centre d'études sur la coopération juridique internationale pour étudier la genèse des grandes lois relatives au patrimoine culturel, aujourd'hui piloté par l'Institut des sciences sociales du politique [ISP], une unité de recherche du CNRS, l'École normale supérieure de Cachan et l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.**

Le projet *Mémoloi* se déploie autour de trois tâches : la constitution d'un corpus (identification des documents d'archives témoignant de l'histoire des grandes lois du patrimoine culturel, description et numérisation de ces documents ; l'exploitation scientifique collective du corpus, devant aboutir à la publication de monographies de référence ; la mise en ligne du corpus pour faciliter de nouvelles exploitations scientifiques des sources du droit du patrimoine culturel.

De nombreux fonds et séries d'archives mobilisables pour le projet sont conservés aux Archives nationales, sous la responsabilité de plusieurs départements de la direction des Fonds, en particulier le département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales [DECAS] et le département de l'Exécutif et du Législatif [DEL]. Les responsables de ces fonds apportent donc au projet la connaissance scientifique de leur contexte de production, de leur histoire et de leur contenu, et sont associés à l'élaboration des monographies sur les lois.

Les Archives nationales apportent aussi leur expertise technologique. Elles définissent les modalités d'informatisation du corpus, mettent en œuvre les normes et les formats choisis et développent le site web de consultation du corpus.

Une première version de ce site web est en ligne depuis fin 2016 à l'adresse suivante :

<http://memoloi.huma-num.fr/sources-et-donnees/>

On peut y consulter un guide des sources relatives à la législation sur les monuments historiques (environ 2000 documents sur les 2576 identifiés, conservés à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine et aux Archives nationales ; voir <http://memoloi.huma-num.fr/sources-et-donnees/pages/les-sources/theme-monuments-historiques.html>), au format EAD (dans sa dernière version EAD3), dans lequel les notices descriptives donnent, pour la plupart d'entre elles, accès aux images numériques des documents décrits. Certaines de ces notices proposent des liens vers des notices d'autorité publiées par la BnF ou dans Wikipédia sur les auteurs des documents, et vers des notices d'autorité des Archives nationales en salle des inventaires virtuelle pour ce qui est de la provenance des documents.

Les contenus du site seront peu à peu enrichis et ses fonctionnalités améliorées. Il est envisagé de lui intégrer des notices sur les acteurs du processus d'élaboration des lois, une édition de certains textes et un vocabulaire des concepts juridiques véhiculés par les sources, le tout au sein d'une interface innovante.

Voir <http://memoloi.huma-num.fr/sources-et-donnees/pages/le-projet/aspects-numeriques.html>

Voir aussi le carnet de recherches *Mémoloi* sur la plateforme Hypothèses : <http://memoloi.hypotheses.org/>

## DESSINS ET PLANS DE LA SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT : SAUVEZ LES CARTES DE NAPOLÉON !

par Samuel Gibiat et Cécile Robin, département de l'Exécutif et du Législatif



« Plan d'un monument à la gloire des armées, sur l'emplacement de la Madeleine, à joindre au décret d'érection du temple, du 29 mai 1807 » par M. Peyre (Antoine-Marie), architecte des Bâtiments civils, contrôleur des bâtiments de la Légion d'honneur. AF/IV/255, plaquette 1751. © Arch. nat./pôle image

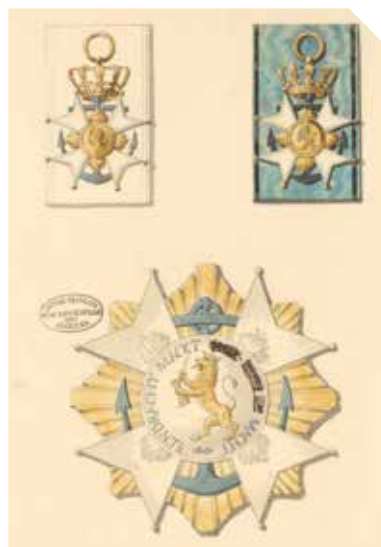
**Les archives de la Secrétairerie d'État (1799-1815) et la documentation de travail du Cabinet particulier de l'Empereur contiennent les décrets et la correspondance de Napoléon, mais aussi un grand nombre de rapports et de pièces justificatives fournis par les ministres. Ce fonds embrasse tous les domaines d'intervention de l'Exécutif, même si les questions militaires dominent largement. Les dossiers incluent souvent des documents figurés, joints aux rapports ou aux projets de décret, destinés à éclairer la décision du chef de l'État. Ces plans, dessins et cartes sont connus des historiens de la période impériale, mais il n'en existait pas d'inventaire et leurs mauvaises conditions de conservation rendaient leur communication difficile.**

L'inventaire exhaustif des documents figurés, réalisé en 2016, a permis de recenser et de décrire plus de 1800 dessins, cartes et plans. Ce corpus iconographique regroupe les documents les plus variés : dessins de David ou d'Isabey, gravures de Denon, plans d'architecture de Fontaine et Valadier, plans de villes et de fortifications, dessins techniques, inventions d'ingénieurs militaires, croquis de nouvelles armes de guerre, dessins de médailles et de costumes, etc.

Réalisés dans tous les départements de l'Empire, transmis par les diverses filières administratives jusqu'à l'autorité ministérielle compétente, puis étudiés de près au sein de la Secrétairerie d'État, ces documents ont été largement exploités par leurs destinataires. Leurs transferts successifs, leur consultation puis leur mise en dossier ont dégradé leur état matériel (déchirures, pliages multiples, perforations). Depuis leur entrée aux Archives nationales en 1849, leur conservation (ils sont pliés au format des boîtes), et la fréquente communication de ces cartons ont achevé de les rendre incommunicables.

Les Archives nationales et la Fondation Napoléon ont mutualisé leurs compétences et leurs savoir-faire pour élaborer un plan de sauvetage de cet arsenal documentaire : restauration et numérisation, mais aussi rédaction et mise en ligne d'un instrument de recherche enrichi, permettant de relier chaque document aux images numérisées correspondantes et d'interroger en texte intégral les noms de villes et de personnes (ingénieurs, architectes, géographes, arpenteurs, géomètres, etc.). Les documents originaux seront ensuite disjoints de leurs dossiers d'origine pour être reconditionnés dans des meubles à plans adaptés, en conservant la mémoire de leur disjonction. Pour accélérer la réalisation de ce projet, la restauration et la numérisation seront réalisées en grande partie par des prestataires spécialisés extérieurs aux Archives nationales. La Fondation Napoléon, forte de ses expériences antérieures en matière de mécénat, se chargera, dès l'été 2017, de rechercher les fonds nécessaires, estimés à 250 000 €. Les dons seront immédiatement utilisés par l'emploi de restaurateurs professionnels auxquels seront confiés les documents abîmés, par niveau de priorité.

**Vous aussi, aidez au sauvetage des dessins et plans de Napoléon : participez à une opération patrimoniale et historique ! Rendez-vous sur [www.fondationnapoleon.org](http://www.fondationnapoleon.org)**



Dessin de la croix de l'Union, par Eugène Isabey, dessinateur du Cabinet de l'Empereur, sans date [vers 1806]. AF/IV/1683, dossier 1, pièce 34. © Arch. nat./pôle image

Suivez le projet à l'occasion de deux prochains événements :  
- « Du Pas-de-Calais à l'Angleterre : l'arsenal iconographique de la Secrétairerie d'État », communication au colloque d'Étaples (novembre 2017)  
- Conférence de présentation du projet, Cercle d'études de la Fondation Napoléon (1<sup>er</sup> semestre 2018).



# EXPÉRIENCE ET CRÉATION

## UNE EXPÉRIENCE D' « APPRENTISSAGE EN LIGNE » AUX ARCHIVES NATIONALES

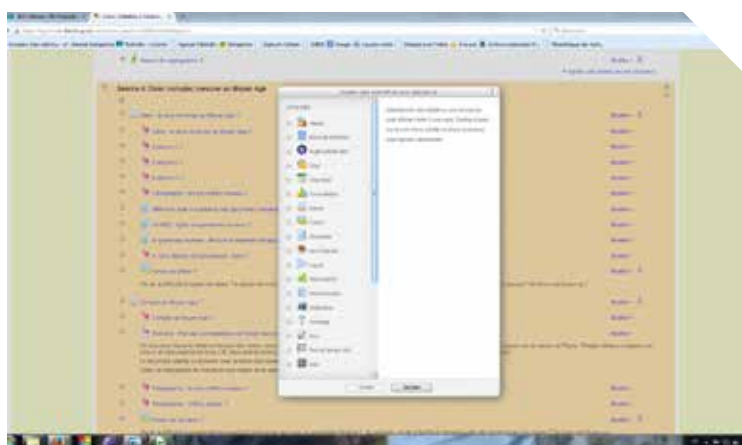
par Rémi Bourdeau, professeur d'histoire, département de géographie-histoire-civilisations anciennes, Cégep-Garneau de Québec, et Annick Pegeon, département de l'Action culturelle et éducative

**Le service éducatif des Archives nationales mène, depuis maintenant plusieurs mois, une expérience d'apprentissage en ligne avec les étudiants du Cégep<sup>1</sup> Garneau de Québec, inscrits dans un cours dit de *Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines [DIASH]*.**

**A**ccueillis, une première année, aux Archives nationales de France dans le cadre d'un stage de recherche appliquée, les étudiants se sont trouvés confrontés aux difficultés que rencontre toute personne qui travaille pour la première fois sur des sources originales : paléographie, emploi du latin ou du vieux français, vocabulaire et usages diplomatiques spécifiques, documents lacunaires, mais aussi variété et complexité des fonds. Cette première expérience nous a fait rechercher de nouvelles approches pédagogiques afin de mieux préparer les futurs stagiaires à la recherche en milieu d'archives.

Le choix s'est porté sur le développement d'une plate-forme collaborative, hébergée sur le site du Cégep, susceptible de rendre accessibles aux étudiants des sources numérisées significatives et de produire des activités variées : initiation à la paléographie, à la diplomatique, à la sigillographie, en proposant exercices pratiques, lexiques, vidéos, liens url, etc. La plate-forme offre aussi la possibilité d'animer un forum de discussion, permettant aux étudiants de s'entraider et d'établir des échanges constructifs durant la période de travail sur un module thématique, complétés par des séances de visioconférence conduites par l'enseignant et le correspondant archives.

En termes de bilan, cette plate-forme informatique a permis de familiariser les futurs participants du stage pratique aux règles de classement propres aux Archives nationales de



Extrait de l'espace-cours Moodle utilisé dans le cadre du cours d'histoire de la civilisation occidentale. La responsable du service éducatif des Archives nationales a conçu différents exercices pour faciliter l'analyse de sources. Des questions du professeur et un forum de discussion, alimenté par les étudiants québécois, viennent se greffer aux activités. © Arch.nat.

France et d'adopter des stratégies de recherche adéquates. Elle semble aussi avoir favorisé l'apprentissage des étudiants comme en témoigne l'augmentation du taux de réussite des étudiants ciblés par l'expérience et s'est révélée particulièrement utile aux étudiants du Cégep bénéficiant du cours d'*Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale médiévale*.

Les activités de travail collaboratif nous ont permis également d'explorer les potentialités que nous offre cet outil numérique, mais aussi d'en mesurer les contraintes : limite des équipements, fiabilité des connexions, arrimage des tableaux interactifs, compatibilité des logiciels, autant de points qui exigent aujourd'hui une meilleure coordination entre les services informatiques des deux institutions et des investissements supplémentaires pour améliorer les retombées sur les apprentissages.

L'expérience menée apporte un réel éclairage sur les fonctionnalités pédagogiques des plates-formes en contexte d'archives et sur les conditions d'appropriation par les étudiants du document, dans toute sa diversité et sa complexité. Elle montre aussi que l'utilisation de ces plates-formes constitue un véritable outil de médiation, intelligent et interactif, à même de contribuer à la promotion des archives et de l'institution, tant à l'échelle locale que nationale, et, dans le cas présent, internationale.



Des étudiantes du groupe de « Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines » font des recherches dans la salle de lecture au CARAN. Après avoir utilisé la plate-forme Moodle à Québec pour s'initier au classement archivistique, les étudiants doivent analyser une source à Paris dans le cadre d'un stage de recherche appliquée. © Arch.nat.

<sup>1</sup> Au Québec, les collèges d'enseignement général et professionnel [cégep] sont des établissements d'études supérieures. Le programme de Sciences humaines, d'une durée de deux ans, prépare l'étudiant à des études universitaires dans un domaine plus spécialisé.

## TROIS ANS DE PROJET *REPLAY*, EN PARTENARIAT AVEC LE LABEX ARTS-H2H

par Clothilde Roullier, département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales, et Ingrid Mollard, Labex Arts-H2H



Exposition internationale de Paris, 1937, photographie de Baranger, « La démolition du Trocadéro », statue de La Renommée. F/12/12114. © Arch. nat./pôle image

Les 15 et 16 juin 2017, les Archives nationales ont accueilli le colloque international *Archives, disparition, recréation : jeu et rejeu dans les arts*, organisé par les Archives nationales, l'université Paris-8, le Centre national de danse contemporaine-Angers [CNDCA], le Centre national des arts plastiques

[CNAAP] et l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy [ENSAPC], avec le soutien du labex Arts-H2H. Cette manifestation aura marqué l'aboutissement d'un projet de recherche intitulé « *Replay*, restitution, recréation... Pour une typologie de la reprise des archives », mené depuis 2015 par l'ensemble des partenaires. En parallèle de l'exposition *Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens 1945-1965*, elle aura été l'occasion d'engager une discussion autour des liens unissant fonds d'archives et création artistique, apportant un éclairage original sur les institutions chargées de les préserver et de les diffuser, notamment à travers le point de vue des archivistes québécois. Ces interventions ont été ponctuées de propositions artistiques de recréa-

tions à partir de notes, de croquis et de vidéos d'archives. Des rencontres et discussions autour du livre *Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens, 1945-1965*, paru en avril 2017 aux Presses universitaires de Rennes, auront permis d'enrichir la réflexion.



*Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens (1945-1965)*. Exposition du 31 mars au 13 juillet 2017. Site de Pierrefitte-sur-Seine

## ARCHIVES ÉLECTRONIQUES

### « MES DONNÉES », SOUS LE REGARD DES AUTRES.

par Thomas Van de Walle, direction de l'Appui scientifique

**Les archives numériques publiques naissent la plupart du temps sans que leurs créateurs en soient conscients. À l'origine, ce sont des documents et des données produits par des agents de l'administration dans le cadre de leurs missions. Pour eux, cela relève donc d'une action quotidienne et, souvent, très personnelle. En effet, même si l'administration encadre le travail de ses personnels par des instructions, des normes ou des logiciels, il reste toujours à la fin une intervention individuelle.**

Or, la plupart des gens se sont appropriés l'usage de l'informatique selon des modalités très personnelles. Dans la vie courante, il n'y a pas

d'enseignement sur la manière de gérer les fichiers de « données non structurées » (photographies, courriels, documents bureautiques). Chacun a appris à se débrouiller.

C'est dans ce contexte que les archivistes interviennent. Ils expliquent aux agents des administrations que « leurs » fichiers peuvent être des archives publiques, qui ne leur appartiennent pas en propre, mais relèvent du bien commun. Ils rappellent que ces fichiers doivent être organisés et gérés non seulement pour l'usage de leur producteur, mais aussi pour celui de ses successeurs, voire d'autres utilisateurs.

Ce message est essentiel à transmettre pour que les données et les métadonnées puissent être exploi-



© Arch. nat./pôle image

tées par d'autres personnes que celle qui les a créées. Si le message n'est pas entendu, il faudra que l'archiviste redresse la situation... ce qui ne sera pas possible pour toutes les entrées d'archives, faute de temps.

Prochain épisode :  
**Des fichiers qui se décrivent eux-mêmes ?**



# MÉTIER S D' ARCHIVES

## L'ARCHIVAGE DU QUINQUENNAT

par Samuel Gibiat, département de l'Exécutif et du Législatif, et Evelyne Van Den Neste, responsable du service des archives de la présidence de la République



Mandature de Valéry Giscard d'Estaing. Reportage n° 4163 : Assemblée nationale, signature du contrat de transfert des archives de la présidence de la République aux Archives nationales avec Jean-Philippe Lecat et Perrine Canavaggio, 25 octobre 1979. AG/5(3)/3516/4163  
© Arch. nat./Marc Paturange

**Expression privilégiée de l'action politique intérieure comme extérieure au plus haut niveau de l'État, les archives versées par la présidence de la République aux Archives nationales ont connu un accroissement impressionnant au fil des septennats puis quinquennats, de 250 mètres linéaires pour la Présidence de Charles de Gaulle (1958-1969) à 1 400 pour les deux septennats de François Mitterrand (1981-1988, 1988-1995), 1 000 mètres linéaires pour les douze années de la Présidence de Jacques Chirac (1995-2002, 2002-2007) et 850 pour le seul quinquennat de Nicolas Sarkozy (2007-2012). Le premier versement véritable d'archives électroniques date de la Présidence de Jacques Chirac (577 GigaOctets), la Présidence de Nicolas Sarkozy ayant marqué un accroissement exponentiel du volume de données numériques (6,8 TeraOctets).**

Ce fonds documentaire d'exception regroupe les dossiers produits par le président de la République, le Cabinet du Président (secrétaire général, directeur de Cabinet, chef de Cabinet

et conseillers), le chef d'état-major particulier et les services (communication, correspondance présidentielle, protocole, décorations, intendance...). Les principales typologies d'archives produites par la Présidence sont composées des chronos de la correspondance, des programmes et dossiers de travail du Cabinet, des comptes rendus de réunions interministérielles, des dossiers des conseils des ministres, dossiers d'audience, dossiers de déplacement, dossiers de comités, conseils et commissions, dossiers sur la nomination des hauts fonctionnaires. Quant aux archives à caractère plus personnel du Président (sous contrat privé), elles ont trait aux cadeaux, campagnes électorales, mandats locaux, participation à des groupes de travail du parti politique ou à des groupes d'experts.

En l'occurrence, l'archivage du quinquennat de François Hollande (2012-2017) s'effectuera en plusieurs versements qui s'échelonnent sur une période de six mois environ, dans le cadre d'un partenariat étroit entre le service des archives de la présidence de la République et les Archives nationales (département de l'Exécutif et du Législatif).

Si le terme de chaque quinquennat se traduit par un versement des archives de la présidence de la République, c'est le fruit d'un travail qui s'élabore dès l'amont au sein même du service des archives de la présidence de la République à l'Élysée, tout au long de celui-ci. Ce travail se traduit tout d'abord par une action de sensibilisation et de formation aux enjeux de l'archivage auprès des conseillers du Cabinet du Président, formation d'autant plus cruciale que la production de l'information documentaire s'y effectue à un rythme très soutenu, sujet aux contraintes de l'urgence et de la pression de l'événementiel. Il se traduit par ailleurs par une préparation soignée des versements de chaque conseiller et un traitement documentaire rapide, minutieux et très normalisé.

Une des spécificités des dernières années est la part croissante du temps et du savoir-faire à consacrer au retraitement des archives électroniques (alias nativement numériques regroupant des bases de données nominatives, des dossiers électroniques, des courriels) et audiovisuelles (service photographique et cellule internet de l'Élysée) qui présupposent une structuration exigeante et l'élaboration de métadonnées de description de qualité pour garantir leur exploitation ultérieure dans des conditions appropriées à la recherche. La nouveauté, du fait de l'important essor de la communication sur les médias sociaux, est la prise en compte désormais des contenus partagés sur Facebook, Instagram et Vine.

Paradoxalement, si la part des archives nativement numériques croît, à l'image des pratiques de la société de l'information, le volume global d'archives traditionnelles sur papier versées par la présidence de la République continue lui aussi à s'accroître.

Du fait de leur provenance même, les archives de la présidence de la République font, en effet, l'objet d'opérations de tri moins drastiques que des versements de nature différente (10 % d'éliminations environ). Leur vocation spécifique conduit à la conservation de documents qui dans d'autres contextes seraient ordinairement détruits en tout ou partie. C'est le cas des dossiers de marchés d'intérêt historique et des factures qui éclairent de façon spécifique les différentes activités de la vie du Palais et notamment la dimension de représentation et de rayonnement de l'identité de la France à l'échelle internationale.

## ÉCRIRE EN GUERRE, 1914-1918

### DES ARCHIVES PRIVÉES AUX USAGES PUBLICS

par Philippe Henwood et Paule René-Bazin

Nombre de familles, en France et dans les différents pays ayant participé à la Grande Guerre, conservent des archives de cette période. Cent ans après, ces archives privées éveillent la curiosité émue des générations actuelles et retiennent l'attention des historiens.

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, cet ouvrage aborde la question des archives privées de cette période dont une bonne partie, longtemps oubliée, reste encore dans les familles, tandis que d'autres ont été confiées à des institutions publiques ou privées.

Cet ouvrage aborde, sous divers angles, les questions suivantes :

- qui conserve aujourd'hui ces archives privées : familles, institutions privées, services publics ?
- en quoi consistent-elles : correspondances, photographies, journaux intimes ?
- qui furent leurs auteurs : militaires ou civils, hommes de troupes ou officiers, présents au front ou à l'arrière, en France ou dans d'autres pays belligérants ?
- quels ont été leurs usages successifs

depuis la Guerre jusqu'à aujourd'hui : mémoire familiale, témoignages, publications scientifiques, romans ?

Les détenteurs d'archives familiales qui s'interrogent sur le sort à réserver aux documents hérités de leurs ancêtres auxquels ils souhaitent rendre hommage y trouveront de nombreuses réponses à leurs questions.

Ce livre s'adresse aussi aux étudiants en histoire, aux chercheurs et, plus largement, à tous ceux qui ressentent le besoin d'en savoir plus sur les archives de ce conflit mondial qui a tant marqué notre histoire.

Cette publication est issue d'un colloque conjointement organisé par la Société des Amis des Archives de France et les Archives nationales, en partenariat avec la Fondation Singer-Polignac, et qui fait partie des événements commémorant le centenaire de la Grande Guerre (1914-1918), et a reçu le label de la « Mission du centenaire », chargée par l'État de coordonner l'ensemble des manifestations sur le territoire national.

Les auteurs, français ou étrangers, universitaires ou archivistes, descen-

dants ou non de poilus, sont tous directement impliqués dans l'usage public d'archives privées de la Première Guerre mondiale. Paule René-Bazin et Philippe Henwood, conservateurs généraux du patrimoine, qui ont dirigé l'ouvrage, ont effectué leurs carrières au sein du ministère de la Culture et du ministère de la Défense.



**Écrire en guerre, 1914-1918**  
*Des archives privées aux usages publics*  
sous la direction de Philippe Henwood  
et Paule René-Bazin  
Presses universitaires de Rennes  
Rennes, (collection Histoire), 4<sup>e</sup> trimestre 2016,  
20 euros.

## INFOS PRATIQUES

### • Pierrefitte-sur-Seine

59, rue Guynemer 90001  
93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex  
Tél. 01 75 47 20 00

### • Fontainebleau

2, rue des Archives 77300 Fontainebleau  
Tél. 01 72 79 91 00

### • Paris

60, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris  
Tél. 01 40 27 60 00

### Salle de lecture

11, rue des Quatre-Fils 75003 Paris  
Tél. 01 40 27 64 20 / Fax. 01 40 27 66 28

### Musée des Archives - Hôtel de Soubise

60, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris  
Tél. 01 40 27 60 96 / Fax. 01 40 27 66 45

[www.archives-nationales.culture.gouv.fr](http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr)



### Imprimerie PDI

2, avenue de Bourgogne - ZA des Béthunes  
95310 SAINT OUVEN L'AUMÔNE

### Directeur de la publication

Françoise Banat-Berger

### Secrétaire de la publication

Léa Pinard

### Comité de rédaction

Françoise Banat-Berger, Claire Béchu,  
Ghislain Brunel, Christophe Barret,  
Béatrice Hérol, Françoise Lemaire,  
Rosine Lheureux, Sabine Meuleau,  
Léa Pinard, Emmanuel Rousseau,  
Catherine Vergriette

Secrétariat : 01 75 47 21 32

### Crédits photographiques

Arch. nat./pôle image • Émile Barret • CNRD  
• Marc Paturange • Marius Roselet

### Réalisation graphique

Léa Pinard

### Visuel de couverture

Felice Bothelli, baryton, dans le rôle de Don Aivar  
(acte 1) pour *Le Guitarrera*, sans date.  
CP/AJ/13/1282. © Arch. nat./pôle image

### Mémoire d'avenir en ligne :



**ARCHIVES  
NATIONALES**